

Certificat d'aptitude professionnelle

Peintre

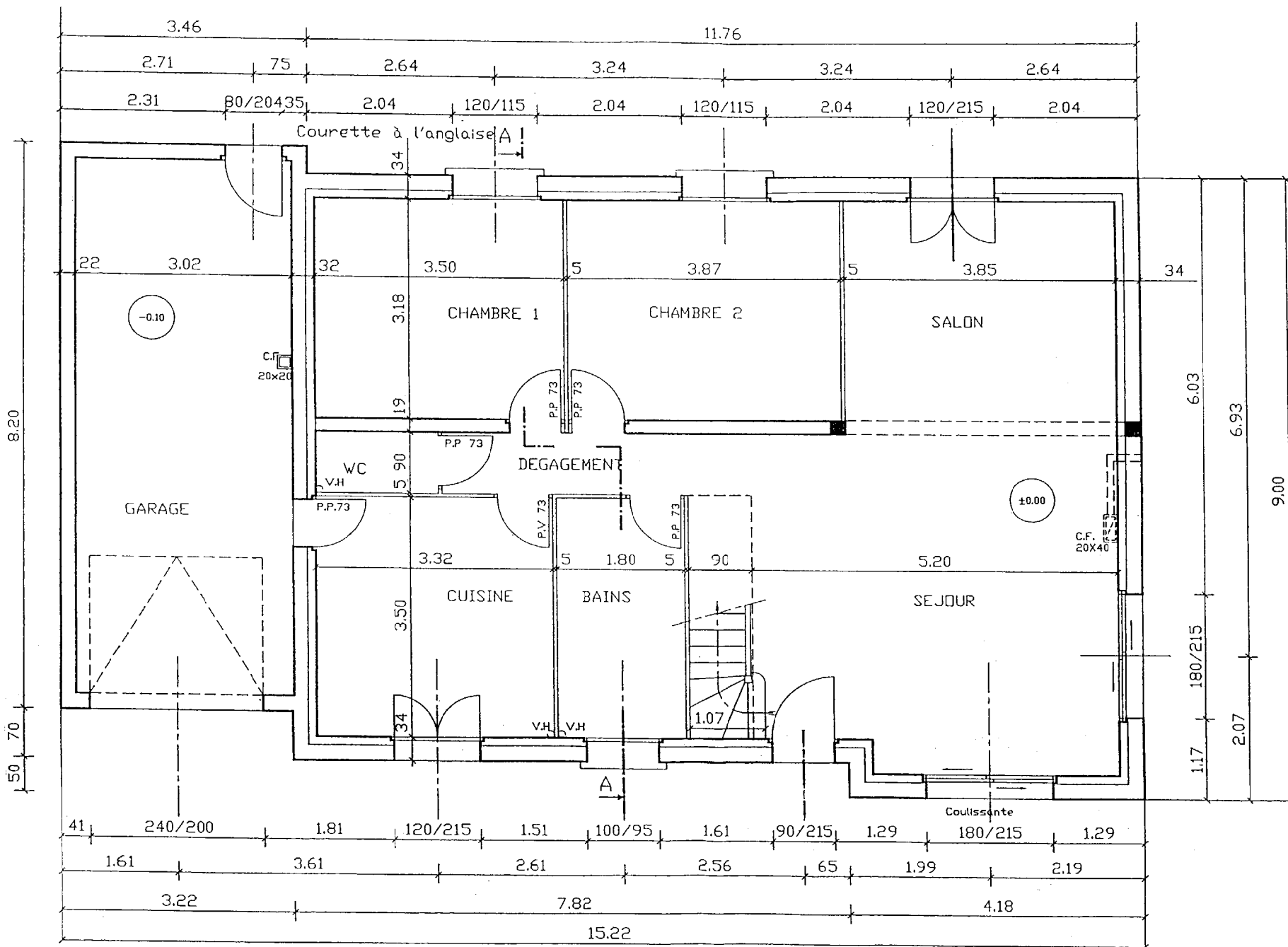
Applicateur de Revêtements

DOSSIER TECHNIQUE

Sommaire

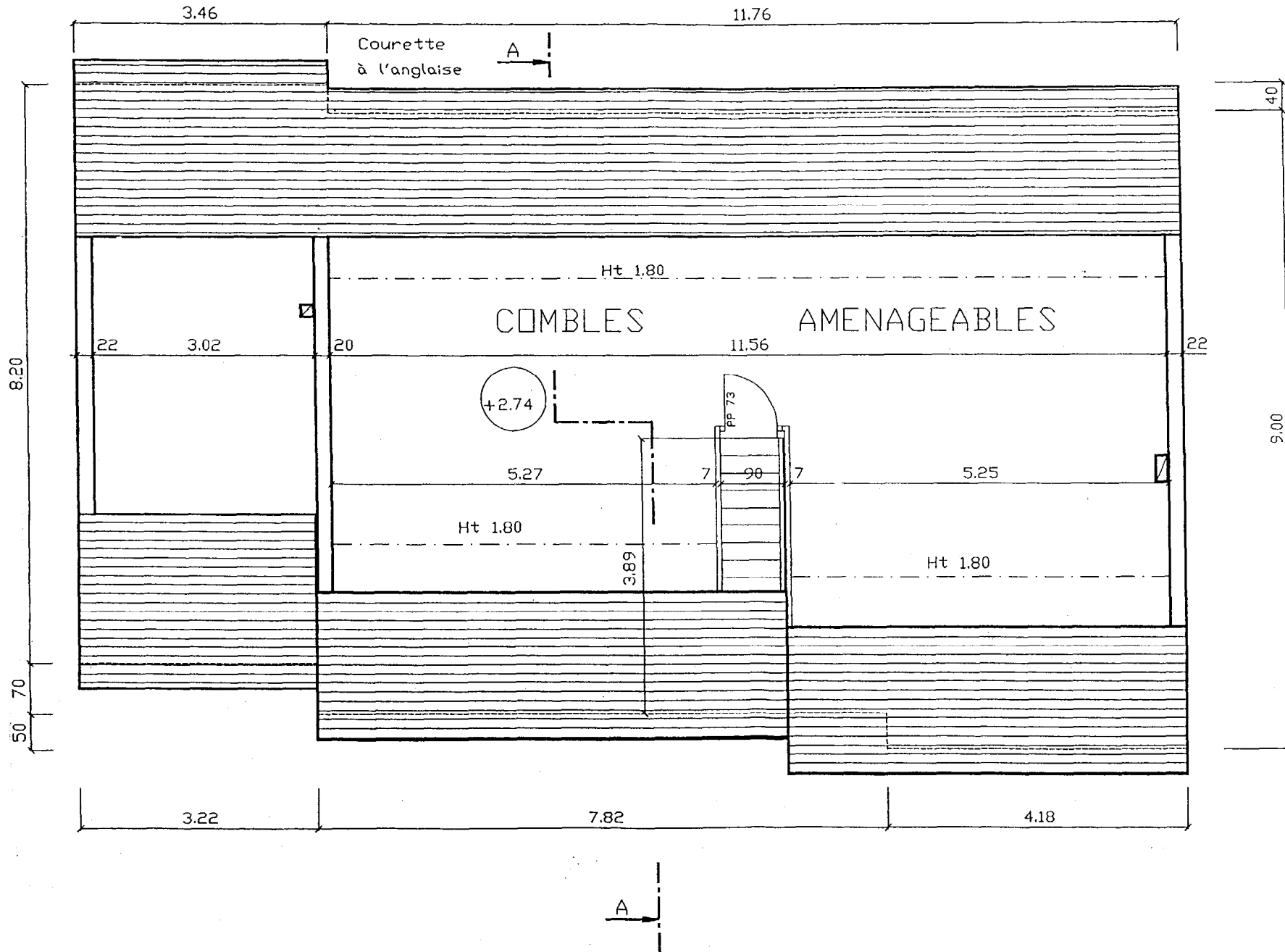
Plan de situation, Plan de masse	page 2 / 8
Plan du rez – de – chaussée	page 3 / 8
Plan des combles	page 4 / 8
Coupe AA	page 5 / 8
Façades	page 6 / 8
Extrait du CCTP	page 7 / 8
	page 8 / 8

GROUPEMENT INTERACADEMIQUE SECTEUR 8 - BATIMENT	CAP	Peintre Applicateur de Revêtements	SESSION 2005	Code	Forme	DOSSIER TECHNIQUE	Coefficient	
			Epreuve	EP 1	Ecrite		Feuille	1 / 8

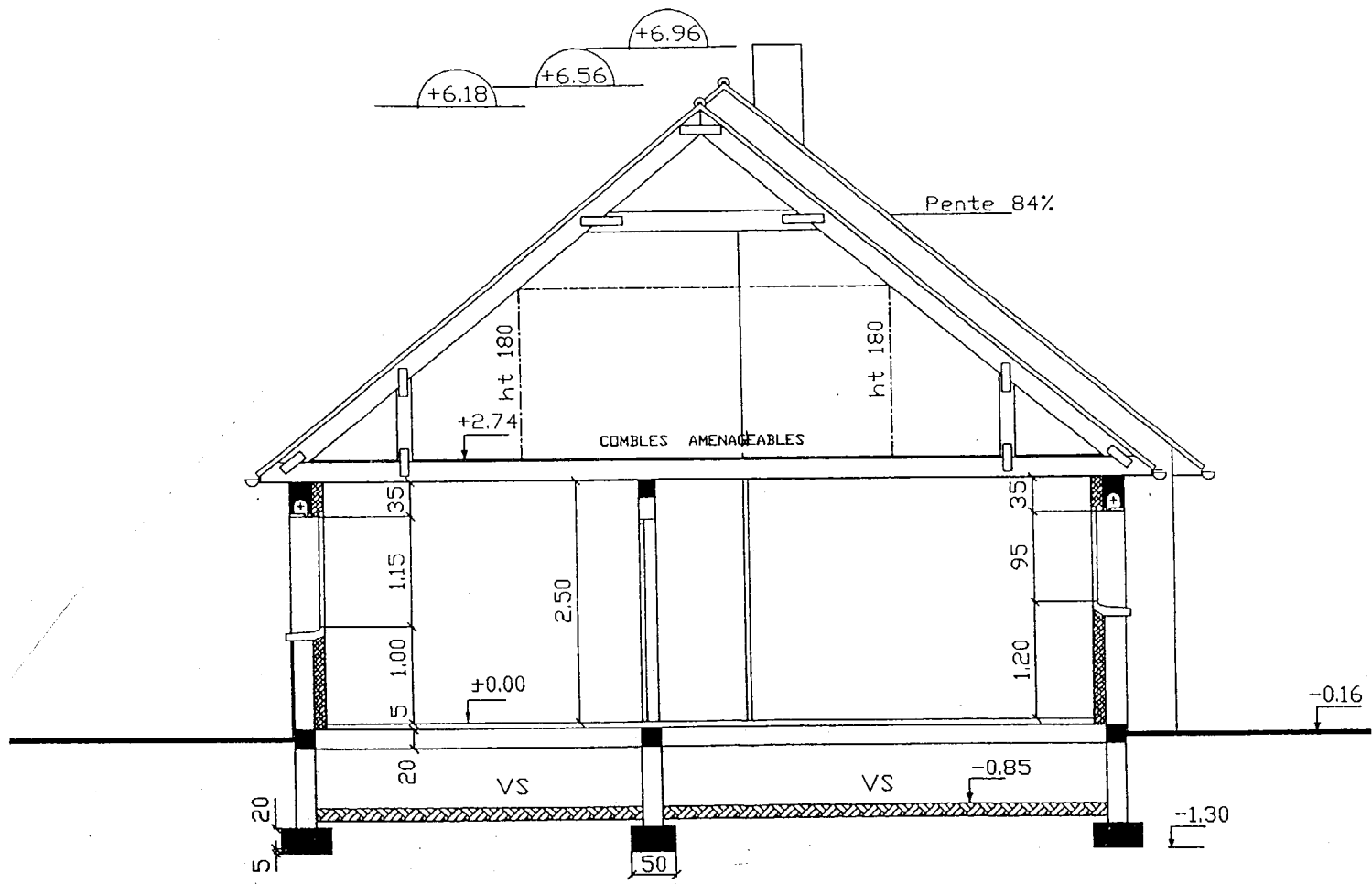


PLAN DU REZ DE CHAUSSEE

GROUPEMENT INTERACADEMIQUE SECTEUR 8 - BATIMENT	CAP	Peintre Applicateur de Revêtements	SESSION 2005	Code	Forme	DOSSIER TECHNIQUE	Coefficient
			Epreuve	EP 1	Ecrite		Feuille

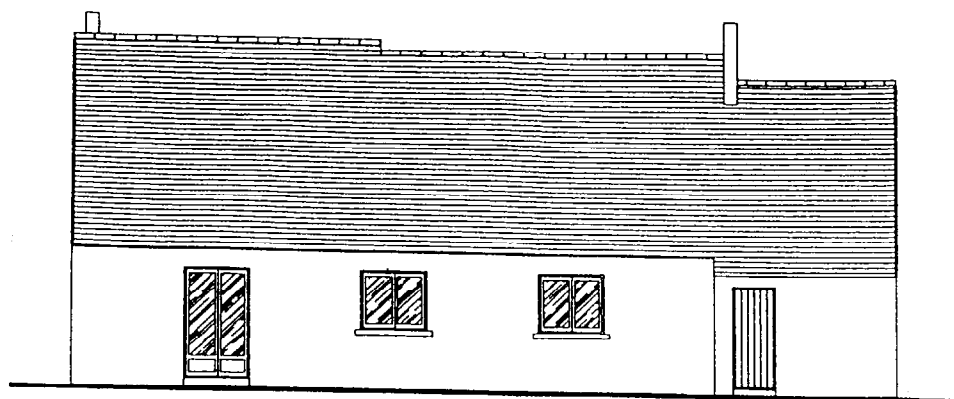


PLAN DES COMBLES

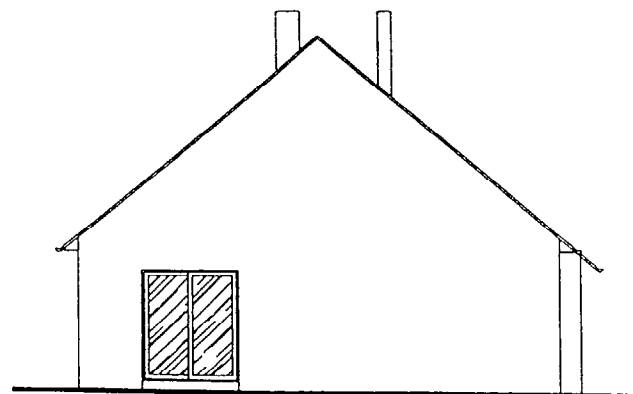


COUPE A-A éch : 1/50

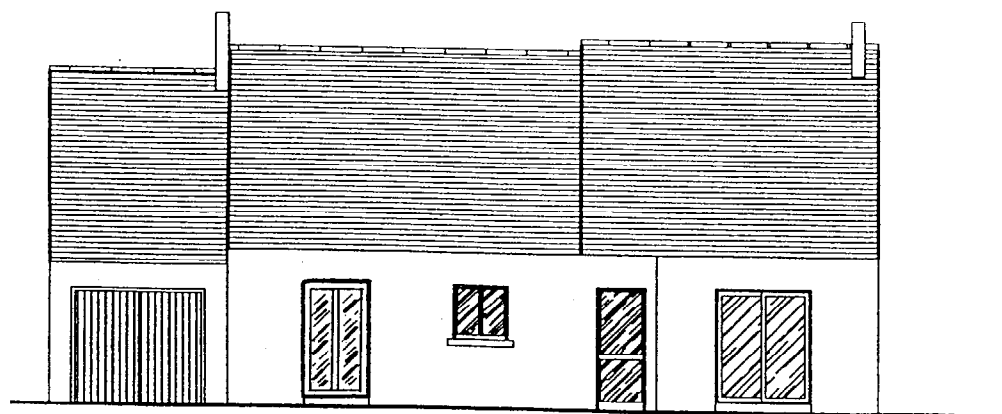
GROUPÉMENT INTERACADEMIQUE	CAP	Peintre	SESSION 2005	Code	Forme	DOSSIER TECHNIQUE	Coefficient
SECTEUR 8 - BATIMENT		Applicateur de Revêtements	Epreuve	EP 1	Ecriture		Feuille



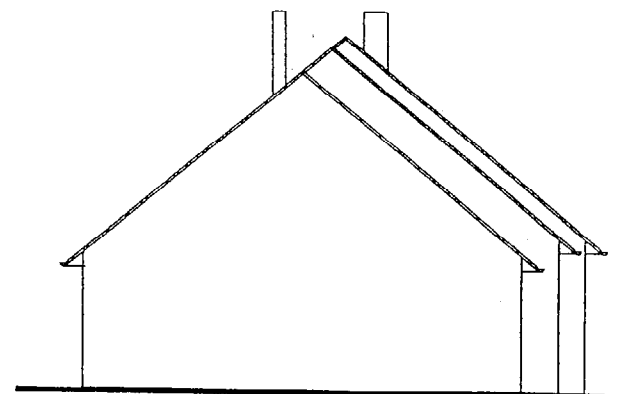
Façade Est (sans Descentes EP)



Pignon Sud (sans descentes EP)



Façade Ouest (sans Descentes EP)



Pignon Nord (sans descentes EP)

PLAN DES FACADES éch : 1/100

GROUPEMENT INTERACADEMIQUE SECTEUR 8 - BATIMENT	CAP	Peintre	SESSION 2005	Code	Forme	DOSSIER TECHNIQUE	Coefficient	6/8
		Applicateur de Revêtements	Epreuve	EP 1	Ecrit		Feuille	

Extrait du CCTP

LOT N°6 CARRELAGE FAIENCE REVETEMENTS DE SOLS

5.1 GENERALITES

Les ouvrages de ce lot sont soumis à la réglementation du DTU n° 53 pour préparation des ouvrages recevant des sols minces.

Au rez de chaussée les chapes surfacées mécaniquement par l'entrepreneur de gros œuvre, recevront les revêtements collés. L'entrepreneur du présent lot devra constater le bon état des supports livrés par le gros œuvre et faire part éventuellement de ses remarques au maître d'œuvre. Il est bien précisé que tous les sols doivent être livrés en parfait état de propreté.

Tous les ouvrages collés seront précédés d'un ragréage soigné sur toute la surface des locaux. Les reprises nécessaires seront faites en cas de bullage ou décollement. Les coloris seront déterminés sur présentation d'échantillons.

5.2 RAGREAGE

Enduit de préparation pour sols (2 kg/m²) sur chape dressée par le maçon.
Localisation : Tous les sols recevant des revêtements minces.

6.3 CARRELAGE

Tous les carrelages sont prévus collés sur la dalle surfacée livrée par le maçon. Carreaux de grès émaillé 10x20 collés avec joint ciment. Plinthes en grès émaillé 10x20 collées sur murs.
Localisation : Cuisine, Salle de bain, WC

6.4 FAIENCES

Faïence 15x10 couleur unie ou nuagée, collée sur murs y compris joints au ciment blanc.
Localisation : Cuisine, Salle de bain, WC

6.5 REVETEMENTS DE SOLS

6.5.1 DALLES

Dalles plastiques 30x30 semi-flexibles en 2,5 mm d'épaisseur Colovynyl classic réf : 934 curry, posée par collage CEGECRYL Super en plein suivant prescription du fabricant avec ragréage préalable.
Localisation : Séjour, Dégagement

Dalles plastiques 30x30 semi-flexibles en 2,5 mm d'épaisseur Colovynyl classic réf : 993 caramel, posée par collage CEGECRYL Super en plein suivant prescription du fabricant avec ragréage préalable.
Localisation : Salon

6.5.2 BARRES DE SEUIL

Fourniture et pose de barres de seuil semi-bombées, autocollantes ou vissées suivant support, largeur 30mm

Localisation : Entre les revêtements de sols de différentes natures du rez de chaussée

6.5.3 MOQUETTES

Fourniture et pose d'une moquette bouclée, teinte au choix dans la gamme, posée par collage en plein suivant les prescription du fabricant, avec ragréage préalable.

Localisation : Chambre 1, Chambre 2

LOT N°11 PEINTURE

11.1 GENERALITES

Les ouvrages de ce lot sont soumis à la réglementation du DTU 59.1-4. L'entrepreneur devra se conformer aux directives de l'architecte pour les tons à employer. Il devra fournir préalablement à toute exécution, les échantillons de peinture nécessaires et préciser les marques de provenance.

Toutes les menuiseries extérieures sont en PVC, les portes isoplans sont livrées prépeintes.

Pour tous les travaux définis au présent lot l'entreprise de peinture devra pendant la durée des travaux assurer la protection des revêtement de sol, des appareils sanitaires, robinetterie, quincaillerie.

11.2 PORTES INTERIEURES

Application d'une peinture laque acrylique satin sur les ouvrants, dormants, plinthes et cimaises
 Qualité de finition : B

Localisation : Toutes pièces

11.3 CANALISATIONS

Application sur toutes les canalisations apparentes (cuivre, PVC) d'une peinture laque alkyde Amplia satin.
 Qualité de finition : B

Localisation : Pièces humides

11.4 PLAFONDS

Application d'une peinture acrylique mate. Qualité de finition : B

Localisation : Chambre 1, chambre2, dégagement, salon-séjour

Application d'une peinture laque alkyde Amplia satin. Qualité de finition : B

Localisation : Cuisine, Salle de bain, WC

GROUPEMENT INTERACADEMIQUE	CAP	Peintre	SESSION 2005	Code	Forme	DOSSIER TECHNIQUE	Coefficient	
SECTEUR 8 - BATIMENT		Applicateur de Revêtements	Epreuve	EP 1	Ecrite		Feuille	7 / 8

Extrait du CCTP

11.5 MURS ET CLOISONS

Fourniture et pose de revêtement mural intissé expansé relief collection « pièce à vivre » en 53 cm de large réf 11019602, 11017312, et d'une frise réf 110 19502 à 0.90 ml du sol et sur le pourtour des huisseries

Localisation : Chambre1, chambre2, dégagement, cage d'escalier, séjour

Application d'une peinture décorative type Pat's déco « les patines » saumon 8003 en soubassement, celui-ci sera préalablement enduit.

Fourniture et pose d'une cimaise périphérique au niveau + 0,90m : référence : BIL P5 0044

Fourniture et pose d'un revêtement intissé GO réf : 145.017 collée avec de la colle SEM PRO XXL au dessus de la cimaise

Application d'une peinture acrylique satinée.

Localisation : Salon

Application d'une peinture laque alkyde Amplia satin qualité de finition : B

Localisation : Cuisine, Salle de bain, WC

GROUPEMENT INTERACADEMIQUE SECTEUR 8 - BATIMENT	CAP	Peintre Applicateur de Revêtements	SESSION 2005	Code	Forme	<i>DOSSIER TECHNIQUE</i>	Coefficient	
			Epreuve	EP 1	Ecrit		Feuille	8 / 8